

qui furent que si elle ne lui obeiffoit pas, elle éprouveroit toute forte de rigueurs de sa part, qu'absolument on ne prieroit plus Dieu, qu'il iroit à la guerre et qu'elle ne le reverroit plus; elle me vint trouver, m'affura que Dieu la fortifioit et qu'elle étoit toujours dans le dessein de consacrer à Dieu la virginité qu'elle avoit pleuré pendant 2 jours de cette conspiration contre la prière, dont son père étoit l'auteur: qu'elle craignoit son père ne devint plus furieux et qu'il ne se portât à quelque extrémité. Toutes les menaces qu'on me fait ne me font aucune peine, me dit-elle, et j'ai le cœur content, mais je crains pour le parole de Dieu, car je connois mon père et ma mère; ne craignez point lui dis-je, la prière est l'hommage de Dieu. Mon père m'a fait pitié, me dit-elle, et j'ai une pensée me dit-elle, je ne fais si elle est bonne, je crois que si je consens au mariage, il vous écouterait véritablement, et il y portera tout le monde; je désire de plaire à Dieu me dit elle, et c'est pour cela que j'ai dessein d'être toujours comme je suis, pour être agréable à J. C. seul, mais j'ai pensé de consentir contre mon inclination pour l'amour de lui au mariage, est ce bien fait? Ce sont tous les termes, et je ne fais que changer l'Illinois en François. Ma fille lui dis je, Dieu ne vous défend pas le mariage, et je ne vous dis pas: Mariez vous ou ne vous mariez pas: si vous n'y consentez que pour l'amour de Dieu, et que vous croyez, qu'en vous mariant, vous gagnerez à Dieu votre famille, cette pensée est bonne, mais il faut que vous déclariez à vos parents que ce ne sont pas leur menaces, qui vous font consentir au mariage. Elle prit ce dernier parti. Comme l'on continuoit fortement les poursuites; elle dit à sa mère, j'ai pitié